



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

CONFEDERATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 168 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

SIREN : 405 295 874

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



CONFEDERATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FRANCE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 168 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

SIREN : 405 295 874

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'organe appelé à statuer sur les comptes de l'association **Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 20 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Halima BENSALAH

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	1 171	1 171		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	820 308	306 975	513 333	539 000
Installations techniques, matériel et outillages industriels	106 641	44 245	62 396	73 462
Autres immobilisations corporelles	19 726	19 442	284	804
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	947 846	371 833	576 013	613 266
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	25 482		25 482	12 517
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	115 886		115 886	76 568
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 043 410		1 043 410	893 369
Charges constatées d'avance	6 294		6 294	3 133
TOTAL III	1 191 072		1 191 072	985 587
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 138 918	371 833	1 767 085	1 598 854

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	30 000	30 000
Fonds propres complémentaires	738 644	738 644
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	476 113	376 113
Autres réserves		
Report à nouveau	147 854	131 889
Excédent ou déficit de l'exercice	166 746	115 965
Situation nette	1 559 357	1 392 611
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	1 559 357	1 392 611
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 950	6 087
TOTAL IV	7 950	6 087
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 200	112 238
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	57 061	45 637
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 517	42 280
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	199 777	200 155
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 767 085	1 598 854

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	28 000	16 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	18 129	69 245
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	967 387	991 784
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		14 150
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	23	4
TOTAL I	1 013 539	1 091 183
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	430 465	539 822
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	9 703	15 918
Salaires et traitements	247 489	274 207
Charges sociales	117 158	108 828
Dotations aux amortissements et dépréciations	37 135	36 114
Dotations aux provisions	1 863	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	17 971	35 874
TOTAL II	861 785	1 010 762
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	151 754	80 421
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 992	1 655
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	14 992	1 655
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	14 992	1 655
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	166 746	82 075

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		33 889
TOTAL V		33 890
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		33 890
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 028 531	1 126 728
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	861 785	1 010 762
EXCÉDENT OU DÉFICIT	166 746	115 965

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	24 978	20 213
Bénévolat	6 410	9 241
TOTAL	31 388	29 454
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	24 978	20 213
Personnel bénévole	6 410	9 241
TOTAL	31 388	29 454

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 767 085 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 166 746 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Dérogation aux principes comptables

Il n'a pas été appliqué de dérogation aux principes comptables.

Changement de méthode, dérogations aux principes

Aucun changement de méthode

Présentation de la structure et de ses activités

La Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France a été constituée en 1994, à l'initiative de fédérations régionales qui se reconnaissent dans des valeurs identiques.

Tête de réseau, force de réflexion et centre de ressources, la CMJCF porte les orientations stratégiques communes, aide les associations affiliées à partager leurs pratiques et ainsi mieux identifier les nouveaux besoins de leurs différents publics.

Elle les soutient et les accompagne dans la construction et la réalisation de projets éducatifs, sociaux et culturels qu'elles construisent au plus près des habitants, dans une perspective de développement local.

Fonctionnant en réseau, la CMJCF organise les échanges de savoir-faire entre toutes les structures. Son propre projet se nourrit des idées, expériences et besoins de toutes les MJC et associations locales.

Faits caractéristiques

Les évènements marquants de 2023

Poursuite du processus de convergence

Départ de la Responsable administrative et financière au printemps 2023

L'observatoire participatif créé et mis en place au cours de l'année 2023 est lancé. Il ne touche aujourd'hui encore qu'un premier échantillon de MJC mais permet déjà de disposer de quantité d'informations sur la réalité de notre réseau.

En matière de communication et de plaidoyer, MJC de France a démultiplié les liens avec l'ensemble de ses interlocuteurs au niveau national. Les sollicitations auxquelles nous avons répondues ont été nombreuses, grâce à l'engagement du responsable communication et plaidoyer, poste créé en 2023, et de la chargée de relations presse.

Un nouvel outil pédagogique réalisé par MJC de France a été lancé officiellement en octobre 2023 à Blois. L'exposition « chez Fraise » vise à appuyer les démarches de formation et de sensibilisation à l'enjeu de la transition écologique au travers de l'alimentation.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Logiciels 1 an,
- Constructions 25 à 30 ans,
- Agencements et aménagements 5 à 10 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 2 à 5 ans,
- Mobilier 3 à 5 ans,

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Uniquement provision retraite.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière (IFC) constituent un engagement hors bilan évalué à 7 950 €.

La provision/l'engagement pour IFC est évalué(e) selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Table d'Espérance de vie : INSEE 2016-2018
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3,17%
- Taux de charges sociales retenu : 50% cadres et 40% non cadres

Rémunérations versées à certains dirigeants

Information en application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif : les trois plus hauts cadres dirigeants de l'entité sont tous bénévoles et ne reçoivent pas de rémunération au titre de leurs fonctions.

Effectifs Salariés

Salariés	2023	2022
ETP moyen annuel	5,40	6,85

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été valorisées pour les montants suivants :

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Montant	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Montant
861- Mise à disposition gratuite de biens et services	24 978,24 €	871 – Prestations en nature	24 978,24 €
864 – Personnel bénévole	6 410,88 €	875 – Bénévolat	6 410,88 €
TOTAL	31 389,12 €	TOTAL	31 389,12 €

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 171		
TOTAL	1 171		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions	770 000 50 308		
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	106 641		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	19 726		
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	946 675		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	947 846		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 171	
TOTAL			1 171	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.			770 000 50 308	
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers			106 641	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			19 726	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			946 675	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL			947 846	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 171			1 171
TOTAL	1 171			1 171
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	231 000	25 666		256 667
- Sur sol d'autrui	50 308			50 308
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	33 178	11 067		44 245
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 922	520		19 442
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	333 409	37 253		370 662
TOTAL GÉNÉRAL	334 580	37 253		371 833

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	6 087	1 863		7 950
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	6 087	1 863		7 950

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6 087	1 863		7 950
- D'exploitation		1 863		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	25 482	25 482	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 032	2 032	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	450	450	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	46 473	46 473	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	66 931	66 931	
Charges constatées d'avance	6 294	6 294	
TOTAL	147 662	147 662	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	101 200	101 200		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 754	9 754		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	38 259	38 259		
Impôts sur les bénéfiques	1 298	1 298		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 750	7 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	41 517	41 517		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	199 777	199 777		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 540	75 270
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 207	5 949
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 517	42 280
TOTAL	86 264	123 499

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	450	1 404
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	450	1 404

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré	30 000				30 000
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise :	738 644				738 644
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
Réserves :					
- Réglementées					
- Autres	376 113	100 000			476 113
Report à nouveau	131 889	15 965			147 854
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	115 965	-115 965	166 746		166 746
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	1 392 611		166 746		1 559 357

Commentaires : néant